

# ats

ans les succursales du

## JRE"

es Coloniales

és Cailler, Lindt,

, Peter, Nestlé, Lu-

A. & W. Lindt,

ison, Mercure, etc.

rivées de

### raîches.

escompte.

en Suisse.

zenstrasse 6.

ditions au dehors.

200.

Se trouve dans toutes les bonnes maisons.

ALCALINE

NATURELLE

facilite la digestion

Dépôt pour la Gruyère :

Vevey-Chiffelle, Bulle.

## AVIS

gné avise sa fidèle clientèle ainsi

able public qu'il vient d'établir

sin d'articles de ménage à

magasin de la Civette,

e, bâtiment du Cercle des

tériers.

ortiment d'articles pour

JULES PASQUIER

erblancier-appareilleur.

## VENDRE

molir et transporter.

stration de l'Asile de Marsens

ransporter: 1° le bâtiment pro-

la cuisine composé de 5 pièces,

et couverture en très bon état;

nt de la buanderie, pouvant égar-

r pour construire des logements;

ix lots de vieilles fenêtres.

er ces immeubles et déposer les

s s'adresser à M. l'Econome, jus-

illet.

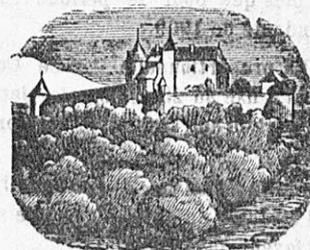
de Marsens, le 18 juin 1910.

L'Econome,

F. Rey.



# LA GRUYÈRE



### ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50

» . . . 6 mois » 2.50

Etranger. 1 an » 9.—

» . . . 6 mois » 5.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les

bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5<sup>h</sup> 8<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> 2<sup>h</sup> 5<sup>h</sup> 9<sup>h</sup> — BULLE, arr. 7<sup>h</sup> 9<sup>h</sup> 12<sup>h</sup> 4<sup>h</sup> 8<sup>h</sup> 10<sup>h</sup>

BULLE, le 28 juin 1910.

## AGRICULTURE

Les tentatives des Etats civilisés  
en vue de généraliser  
ou de favoriser la petite culture.

A l'époque actuelle, on reconnaît presque partout les dangers de l'industrialisme par trop exclusif auquel les anciens Etats civilisés se sont livrés presque sans arrière-pensée, et l'on regrette d'avoir négligé l'agriculture, de n'avoir pas reconnu son rôle véritable dans la vie de l'organisme national, et de ne l'avoir pas encouragée ou parfois réglementée comme l'aurait voulu l'intérêt même de l'Etat. On ne discute plus guère la sécurité qu'une souche de travailleurs sobres, endurants, d'une robuste santé, amis du travail, respectueux des traditions et attachés au sol par des liens puissants offrent pour la défense nationale et pour le maintien de l'ordre à l'intérieur. On reconnaît aussi le sérieux avantage qu'ont les Etats qui peuvent compter avant tout sur leurs propres ressources et qui ne doivent pas s'en remettre complètement à l'étranger pour l'approvisionnement de leur marché et surtout pour la production des céréales à pain.

On se demande même parfois si aux époques de crises économiques que nous traversons quasi-régulièrement et qui affectent si profondément les industries de luxe surtout, l'agriculture ne pourrait pas servir de refuge momentané aux ouvriers jetés sur le pavé ou privés d'une partie de leur travail, et rétablir ainsi l'équilibre économique rompu. Cette espérance nous semble assez illusoire et pour plusieurs raisons. Tout d'abord, on sait l'abjection qu'éprouve souvent l'ouvrier des villes pour les travaux de la campagne, abjection tout-à-fait déplacée mais qui n'en est pas moins réelle. D'autre part, le citadin, dont la santé est minée souvent par un travail malsain et une vie sédentaire, ne supporte pas toujours d'emblée le rude labeur des champs et les intempéries. Enfin, l'ouvrier qui serait disposé, en temps de chômage, à aller manier pendant quelques mois la fourche ou le râteau craint presque toujours, à tort ou à raison, qu'il lui soit impossible de rentrer à l'atelier dans la

suite; il demandera plutôt à son patron de réduire ses heures de travail et celles de ces camarades. C'est ainsi qu'on a vu dans le Jura, au cours de la dernière crise horlogère, des ouvriers travailler quelques heures seulement par jour et joindre à grand-peine les deux bouts, alors que tout près le cultivateur se plaignait de la pénurie de la main-d'œuvre et n'arrivait pas à rentrer son foin en temps voulu.

Autrefois, il est vrai, on connaissait dans le Jura le paysan horloger, qui cultivait son blé en été et qui construisait des montres de précision pendant la mauvaise saison. Dans certaines localités des montagnes vaudoises le paysan passait ses moments de liberté à fabriquer des boîtes à musique. Aujourd'hui, malheureusement, ces vieux types ont presque complètement disparu, et l'on n'a plus qu'ouvriers d'une part et cultivateurs de l'autre. Et il semble assez peu probable que l'agriculture et l'industrie puissent ou veuillent jamais s'entendre comme il le faudrait pour s'efforcer de maintenir l'équilibre désirable du marché du travail.

Du reste, en cherchant à encourager le développement de l'agriculture, les Etats ne se cachent pas que cette branche aussi traverse ses périodes de crise, périodes d'une régularité presque mathématique, mais singulièrement désagréables tout de même: nous voulons parler de la pénurie de travail en hiver. En favorisant le défrichement des terres et en généralisant la culture intensive, l'Etat ne risque-t-il pas de jeter complètement le désarroi sur le marché du travail, en créant pendant la période de végétation une demande exagérée de bras et en mettant un grand nombre de travailleurs à la porte en hiver?

Eh bien! non, ou plutôt, s'ils créent de ce fait un nouveau danger, les Etats européens qui s'intéressent au développement de leur agriculture y apportent tout de suite un remède excellent. Que font-ils? Ils cherchent tout simplement à généraliser et à favoriser la petite culture aux dépens des grandes exploitations médiévales. Pour tout ce qui concerne le marché du travail, le nouvel état de choses est beaucoup plus avantageux que l'ancien, car il est d'une élasticité bien supérieure. Tandis que dans la grande exploita-

tion on a toujours plus de peine en été à trouver les ouvriers nécessaires et qu'on se voit dans l'obligation de les renvoyer pendant la saison morte, le petit domaine fait preuve d'une souplesse certes pas illimitée mais très appréciable tout de même. En effet, dans la petite culture, il est relativement aisé de faire toute l'année avec le même nombre de travailleurs. Ceux-ci sont du reste tous ou presque tous membres de la famille. En hiver, le père, aidé peut-être d'un domestique ou d'un fils aîné, suffit à tous les travaux, tandis que la mère a tout le loisir de s'occuper des menus détails du ménage. Aux époques de presse, en revanche, chacun se lève un peu plus tôt, les jeunes enfants cherchent tous à se rendre utiles, et la ménagère elle-même s'arrange de façon à pouvoir passer quelques heures aux champs ou à la grange. Chacun y met du sien — ce qui n'est pas réalisable dans l'exploitation qui occupe beaucoup de main d'œuvre étrangère — et le soir on est tout étonné d'avoir fait tant de bonne besogne.

Mais il est juste de ne connaître tout de suite que les Etats civilisés ont encore plusieurs raisons de favoriser le développement de la petite et de la moyenne culture. Nous avons dit plus haut les avantages de l'agriculture au point de vue politique. Il est bon de dire que ces avantages ne sont réels que là où l'on a affaire à une population agricole indépendante et directement attachée au sol qu'elle cultive; partout où le travailleur agricole n'est qu'un simple ouvrier, il s'intéresse peu à la terre et partant à tout ce qui concerne l'Etat; car, comme on l'a dit avec tant de raison, « le sol, c'est la patrie ». Et quant aux avantages économiques de la petite culture directe, il est démontré que ce mode de tenure permet généralement de tirer du sol une somme de produits supérieure, un revenu économique plus élevé que la grande exploitation.

Ces deux raisons, avec celle que nous venons d'exposer, sont depuis quelque temps à la base de la politique économique intérieure de la plupart des Etats européens et engagent ceux-ci à favoriser la généralisation de la petite culture. Le courant dans lequel tant de pays se sont engagés est très accusé déjà, bien que fort récent.

Pour atteindre leur but, les Etats disposent de deux moyens: ou bien ils rachètent de grands domaines et les répartissent en petits lots; ou bien ils organisent un crédit immobilier ou même mobilier à long terme. Ils pourraient aussi songer à favoriser directement la petite culture en la libérant par exemple de certains impôts. Nous citerons brièvement les résultats les plus tangibles que certains d'entre eux ont déjà obtenus.

Le Danemark est peut-être l'Etat de l'Europe qui a réalisé les plus belles réformes, si l'on songe qu'il ne compte qu'il que deux millions et demi d'habitants. Grâce à ses lois récentes (1898-1905) sur le crédit hypothécaire, dites loi sur les « Husmændsborg », ce pays de progrès a permis la constitution d'une foule de petites exploitations. De 1900 à 1905, soit en six ans, on a réussi à y créer plus de 1 800 petites propriétés, d'une superficie moyenne un peu supérieure à 3 ha. Et cette évolution se poursuit certainement.

(Suite et fin au prochain numéro).

## NOUVELLES SUISSES

C. F. F. — Pendant le mois de mai, les C. F. F. ont transporté 7,370,000 voyageurs et 1,129,000 tonnes de marchandises. Le chiffre des voyageurs est en diminution de 152,397 sur celui du mois correspondant de 1909. Par contre, les marchandises sont en augmentation de 44,000 tonnes.

Les recettes accusent un excédent de fr. 194,600. Les recettes brutes s'élèvent pour le mois de mai à 15 millions 209,900 fr., soit fr. 207,000 de plus que pour le mois correspondant de 1909. Les frais d'exploitation se sont élevés à 9,090,000 fr., soit 373,774 francs de moins qu'en mai 1909.

Les recettes brutes se sont élevées depuis le 1er janvier 1910, à 267 millions 242,222 fr., accusant un excédent de 3,426,759 francs sur la période correspondante de l'année dernière. Pendant la même période, les dépenses totales se sont élevées à 44,146 mille 108 soit 232,759 fr. de moins que pour la période correspondante de 1909. L'excédent des recettes s'élève pour la même période, du 1er janvier au 31 mai, à la somme de 23 millions 096,113 fr., soit 3,659,045 fr.

de plus que pour la période correspondante de 1909.

**La proportionnelle.** — Le Conseil fédéral a fixé au 23 octobre la date de la votation sur l'initiative proportionnelle.

**Les inondations.** — Le Conseil fédéral a rédigé un appel au peuple suisse en faveur des inondés.

**Lucerne.** — Le Conseil d'Etat a nommé une commission chargée de procéder immédiatement à l'estimation des dégâts causés par les inondations dans les communes. Une collecte sera faite dans tout le canton.

En ce qui concerne la ville de Lucerne, c'est le conseil communal de cette dernière qui prendra toutes mesures utiles.

**St-Gall.** — A Gossau, la laiterie Siegenthaler a été dévalisée. 7000 fr. ont disparu.

— L'exposition internationale de service de sûreté contre l'incendie a été ouverte samedi matin par le colonel Huber en présence du comité de la Société suisse des sapeurs-pompiers.

**Grisons.** — Le tribunal a condamné à cent francs et aux frais le chasseur Paly, de Somvix, qui, par imprudence, avait atteint d'une balle son camarade Duff, lequel avait, de ce fait, perdu la vue. Paly a été condamné parce qu'il avait négligé de décharger son arme au retour de la chasse.

— **Disparu au Falknis.** — Un touriste allemand, âgé de 35 ans, M. Schrader, négociant, originaire de Dresde, a disparu depuis mercredi. Le touriste, qui logeait avec des amis à l'Hôtel de St-Gall, était parti seul malgré les avertissements de personnes compétentes pour faire l'ascension du Falknis.

Jeudi soir, trois colonnes de secours sont parties à la recherche du disparu, mais elles sont rentrées sans avoir rien trouvé. Du personnel de secours est reparti vendredi soir. Il a constaté sur le versant autrichien de la montagne un glissement de neige profond de 1 m. 50. Il est donc probable que le touriste a été surpris par une avalanche.

**Argovie.** — Mauvaise graine. — Quelques écoliers d'une douzaine d'an-

nées, de Laufenbourg, avaient constitué une bande de « voleurs » et organisaient de temps à autre des expéditions dans les villages voisins. Un de ces jours derniers, ils faisaient une descente à Säklingen et s'y emparaient d'une bicyclette. La police, avertie, se mit aussitôt à leurs trousses. Mais les gamins ne se laissèrent pas faire; l'un d'eux déchargea même son revolver sur les gendarmes. Heureusement, aucun de ceux-ci ne fut atteint.

**Zurich.** — L'aubaine du fisc. — La succession du millionnaire Brandt, décédé à Zurich en 1908, a été condamnée à payer au fisc, pour complément d'impôts et amende, la somme coquette de 2,459,795 fr., le défunt ayant omis de déclarer des valeurs mobilières au montant de 15,000,000 francs.

**Tessin.** — Loi scolaire tessinoise. — Le projet de loi scolaire approuvé par le Conseil d'Etat augmente dans une proportion sensible les traitements des instituteurs primaires. Il fixe, en outre, une échelle d'augmentations triennales jusqu'à 500 fr. pour les instituteurs et 350 fr. pour les institutrices. Les traitements sont à la charge des communes. L'état y contribuera dans la mesure de 5 % du minimum légal.

On espère que le Grand Conseil et le peuple accepteront ce projet, qui est équitable pour les instituteurs.

**Neuchâtel.** — Fête cantonale de gymnastique. — La fête cantonale neuchâteloise de gymnastique aura lieu au Locle, les 23, 24 et 25 juillet prochain, et semble devoir prendre une importance toute particulière. Les inscriptions des sociétés neuchâteloises sont nombreuses. Il y aura en outre des sections franc-comtoises, ainsi que des délégations des gymnastes de Besançon.

Dans l'organisation des grandes représentations du soir, les Loclois se sont surpassés. La grande fantaisie en quatre tableaux, « Les Heures de Soleil », ne mobilise pas moins de cinquante chanteurs, figurants et figurantes. Le décor et les costumes des ballets allégoriques sont des plus originaux.

— Le médecin a parlé, les gendarmes sont ici.

— J'ai entendu, répondit Lucile.

— Que dois-je faire? S'ils m'interrogent, que répondrai-je?

— Blanche, il est inutile d'apprendre à des étrangers que François Parisel a eu l'audace de pénétrer dans votre chambre pendant votre sommeil. Quant à ce qui s'est passé dans celle-ci, rien ne s'oppose à ce que vous racontiez aux gendarmes ce que mon père a dit lui-même au médecin; il n'a pas reconnu le voleur, le misérable qui est cause de sa mort; nous n'avons pas le droit de nommer l'homme que nous soupçonnons.

— J'ai compris, dit Blanche.

Elle essuya vivement ses yeux et sortit de la chambre.

Quand elle parut devant eux, les gendarmes la saluèrent respectueusement.

Gertrude était assise à la même place, Séraphine se tenait debout devant la cheminée.

— Mademoiselle, dit le brigadier, nous avons appris la mort de M. Mellier par M. le maire de Frémicourt. Si M. le maire est bien informé, un voleur se serait introduit

— **Bébé brûlé.** — Jeudi soir, Mme Droxler, à la Chaux-de-Fonds, venait de coucher ses trois enfants, lorsqu'un des bambins, âgé de 3 ans, se releva pour jouer avec des allumettes. Le berceau où dormait sa petite sœur, âgée de 11 mois, prit feu et le pauvre bébé fut grièvement brûlé. Entendant des pleurs, les parents accoururent; on juge de leur désolation. Un commencement d'incendie s'était déclaré et l'on dut appeler la police pour l'éteindre.

La fillette brûlée est morte deux heures après l'accident.

**Genève.** — Mort en mer. — M. Léopold Micheli, conservateur des manuscrits à la bibliothèque publique, vient de se noyer accidentellement près de la place de Pouldu, par Quimperlé dans le Finistère, où il avait rejoint récemment sa femme et ses trois enfants.

Le défunt était âgé de 33 ans. Sa nomination au poste de conservateur date d'il y a trois ans.

— **Enfant écrasé.** — Vendredi, un enfant de 11 ans, nommé Ferdinand Mathieu, sortant en courant d'une allée de la rue du Chemin Vert, a été tamponné par une automobile conduite par M. Vacher, entrepreneur, qui pourtant marchait à une allure modérée. L'enfant a été transporté à l'Hôpital cantonal dans un état très grave.

## L'ÉTRANGER

**France.** — Audacieux bandits. — Un crime d'une audace inouïe a été commis à Lynn, dans le Massachusetts.

Un grand manufacturier a été tué en plein jour dans la rue par trois Polonais, qui l'ont dépouillé d'une somme de 20,000 francs destinée à la paye de ses ouvriers.

Les bandits ont ensuite tué un policeman et se sont enfuis en tirant sur les personnes qui les poursuivaient. Mais on a également fait feu sur eux; l'un a été tué et les deux autres, blessés, ont été finalement arrêtés.

**Italie.** — Le crime du lac de Côme. — L'Américain Charlton, qui était recherché comme auteur du

crime du lac de Côme, en Italie, a été arrêté à l'arrivée à New-York de la *Princesse-Irène*, venant de Gênes.

Lorsque la police l'appréhenda et lui passa les menottes, Charlton commença par se débattre en déclarant qu'il s'appelait Charles Coleman, habitant Omaha, et qu'il ne connaissait personne du nom de Charlton.

Il a reconnu finalement être bien Charlton et a avoué avoir assassiné sa femme, dont le cadavre fut trouvé dans le lac de Côme par des pêcheurs. Elle avait, a-t-il déclaré, un caractère indomptable qui provoquait de fréquentes querelles entre eux. C'est à la suite d'une de ces scènes qu'exaspéré par ces injures, il saisit un maillet de bois et l'en frappa de trois coups. La croyant morte, il la mit dans une malle avec le maillet, puis, dans la nuit, il traîna la malle au fond du lac et l'y précipita.

Charlton a déclaré qu'il n'avait pas d'autre défense à présenter et que ni lui ni sa femme n'étaient entièrement responsables de leurs actes. Ses aveux signés mettent complètement hors de cause le Russe Ispolatof.

Au début de son interrogatoire par le chef de police d'Hoboken, il a tiré un revolver en le dirigeant contre ce fonctionnaire, mais les agents ont maîtrisé le criminel. Ils ont dû aussi éloigner le capitaine Scott, frère de Mme Charlton, qui armé d'un revolver voulait tuer son beau-frère.

L'extradition de Charlton, qui est le fils d'un magistrat, est demandée par les autorités italiennes.

**Algérie.** — Tremblement de terre. — La secousse de tremblement de terre signalée à Alger a été ressentie également dans toute la partie occidentale du département.

Les oscillations ont été particulièrement violentes à Marengo.

Une dépêche d'Alger au *Journal* dit que le tremblement de terre a fait des dégâts importants à Aumale. Le bâtiment de la justice de paix est détruit. Les magasins militaires se sont écroulés ainsi que le bâtiment des casernes disciplinaires. Le minaret de la mosquée menace ruine. Une maison s'est écroulée, dans laquelle se trouvaient 14 forestiers, qui ont été tués.

— Hier soir, toutes les portes ont été fermées comme d'habitude, dit Séraphine.

— Et les fenêtres? fit le gendarme.

— Les fenêtres aussi.

— Il faut bien, cependant, que le voleur ait trouvé une ouverture pour entrer. Ne pensez-vous pas, mademoiselle, que le coupable puisse être un de vos domestiques?

La jeune fille secoua la tête.

— Je vous répondrai par ces paroles de mon père avant sa mort, dit-elle: « Leur fidélité est éprouvée, et je ne voudrais pas même qu'on les soupçonnât. »

— Tout cela est bien singulier, bien mystérieux, murmura le brigadier.

— Puis, tout haut:

— Vous voudrez bien nous excuser, mademoiselle, de vous avoir dérangée aujourd'hui, quand vous êtes tout entière à votre douleur; mais nous sommes forcés de faire notre devoir et nous devons vous interroger. Je regrette que vous ne puissiez pas nous mettre sur la trace de ce dangereux malfaiteur qui, il n'y a pas à en douter, est cause de la mort de M. Mellier; mais nous le chercherons activement, et il faut espérer qu'il n'échappera pas à la justice et au châ-

la nuit dernière dans la chambre de votre père pour le voler; il y aurait eu même, entre M. Mellier et le voleur, une lutte. Enfin, après avoir tenté d'étrangler M. Mellier, le malfaiteur se serait enfui sans avoir commis le vol qu'il avait prémédité. Tout cela est-il exact, mademoiselle?

— Oui, monsieur, tout cela est vrai, répondit Blanche.

— C'est un crime épouvantable, mademoiselle, et notre devoir est de nous mettre à la recherche du criminel. Avant de mourir, M. Mellier ne l'a-t-il pas nommé?

Gertrude écoutait, les yeux hagards et tremblant de tous ses membres.

— C'était la nuit, monsieur, répondit Blanche; mon père n'a pu le voir, il ne l'a pas reconnu.

— Il n'a soupçonné personne?

— Personne.

— Et vous, mademoiselle, n'avez-vous pas un soupçon sur quelqu'un?

— Non, monsieur.

— Savez-vous comment le voleur est entré dans la maison?

— Je l'ignore, monsieur. Peut-être avait-on négligé de fermer une porte.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

213

## La Fille maudite

PAR  
ÉMILE RICHEBOURG

Sur le désir exprimé par Lucile dont la présence dans la maison n'était connue que de Jean Renaud et de Blanche, celle-ci avait défendu l'entrée de la chambre d'une façon absolue. Grâce à cette précaution, Lucile pouvait rester près du corps de son père sans craindre d'être surprise.

En entendant frapper, la jeune femme s'enveloppa dans un rideau du lit. Blanche alla entr'ouvrir la porte.

— Mademoiselle, dit Séraphine, les gendarmes sont en bas; je ne sais pas ce qu'ils ont à vous demander, mais ils veulent absolument vous voir.

— C'est bien, Séraphine; dites-leur que je suis à eux dans un instant.

Elle revint précipitamment près de Lucile et lui dit d'une voix émue:

Av  
poison  
que le  
a été  
L'emp  
AN  
Mexiq  
sur la  
gons  
convoi  
très in  
blessé  
cinq o  
B  
La p  
occasio  
Suisse.  
— M  
mort su  
— L  
subsidi  
Suisse  
liers a v  
palité d  
Le no  
de chen  
vingt-d  
— Or  
tique ita  
couteau  
— Sa  
se sont  
à Rome  
— Au  
tit batea  
sonnes  
— Le  
a comm  
Il a effe  
mund et  
CAN  
Tir  
journée  
fédéral  
jeudi 2  
avec le  
Landw  
de fête.  
A ce  
l'éclat  
nal des  
public  
nières  
bre la b  
timent  
demois  
dans un  
Les gen  
monter  
étrier.  
Blanch  
tuaire.  
Lucile  
— Ils  
J'ai répo  
adressées  
— C'es  
Après  
— Blan  
femme, s  
du passag  
— Ven  
res et huit  
heures.  
— Si R  
Vesoul ce  
ront pas à  
— Oui,  
voiture à  
— Ils p  
— Mon

du lac de Côme, en Italie, a été à l'arrivée à New-York de la *esse-Irene*, venant de Gènes. Lorsque la police l'appréhenda et qu'elle se débatta en déclarant qu'elle était Charles Coleman, elle fut reconnue finalement être bien et a avoué avoir assassiné sa femme, dont le cadavre fut trouvé dans le lac de Côme par des pêcheurs. Elle fut déclarée, un caractère notable qui provoquait de fréquentes querelles entre eux. C'est à la suite de ces scènes qu'exaspéré par les injures, il saisit un maillet de fer et l'en frappa de trois coups. La femme mourut, il la mit dans une boîte avec le maillet, puis, dans la nuit, il traîna la malle au fond du lac et se précipita.

Le nombre de morts dans la catastrophe de chemin de fer de Villepreux est porté à vingt-deux.

On mande de Menton qu'une domestique italienne a été tuée de neuf coups de couteau par son époux qui habitait l'Italie.

Samedi et dimanche, cinq personnes se sont noyées en se baignant dans le Tibre, à Rome.

Au large de Durnberry (Ecosse) un petit bateau d'excursion a chaviré. Cinq personnes de la même famille se sont noyées.

Le dirigeable-omnibus « Deutschland » a commencé son service d'excursion samedi. Il a effectué le voyage de Dusseldorf-Dortmund et retour avec 32 voyageurs.

La recousse de tremblement de terre signalée à Alger a été ressentie dans toute la partie orientale du département. Des évacuations ont été particulièrement nombreuses à Marengo. La pêche d'Alger au *Journal* de tremblement de terre a fait beaucoup d'importants à Aumale. Le tribunal de la justice de paix est démolis. Les magasins militaires se sont incendiés ainsi que le bâtiment des capitulaires. Le minaret de la cathédrale menace ruine. Une maison incendiée, dans laquelle se trouvaient des forestiers, qui ont été tués.

« Toutes les portes ont été fermées d'habitude, dit Séraphine. Les gendarmes ? fit le gendarme. Les gendarmes aussi. »

« Bien, cependant, que le voleur ne soit pas ouvert pour entrer. Ne vous inquiétez pas, mademoiselle, que le coucou d'un de vos domestiques ? »

« Elle secoua la tête. — Répondrai par ces paroles de la mort, dit-elle : « Leur approuvée, et je ne voudrais pas les soupçonner. »

« C'est bien, dit Lucile. — Après un moment de silence : — Blanche, reprit tout à coup la jeune femme, savez-vous quelles sont les heures du passage des trains à Vesoul ? »

« Venant de Paris ? Le matin, cinq heures et huit heures ; le soir, une heure et six heures. — Si Rouvenat et mon fils sont arrivés à Vesoul ce matin à cinq heures, ils ne tarderont pas à être ici. »

« Oui, surtout si mon parrain trouve une voiture à louer à Saint-Irren. — Ils peuvent aussi passer par Gray. — Mon parrain a pris le chemin de fer à

**Autriche.** — Les pilules empoisonnées. — On mande de Vienne que le premier-lieutenant Hofrichter a été condamné à 20 ans de réclusion. L'empereur a confirmé ce jugement.

**Amérique.** — Catastrophe au Mexique. — Un accident s'est produit sur la ligne de Manzanillo. Quatre wagons d'un train se sont détachés du convoi et ont glissé sur une pente très inclinée. Il y a 37 morts et 50 blessés. Parmi les morts se trouvent cinq officiers et leurs familles.

## BRÈVES NOUVELLES

### — Suisse —

La pluie tombée samedi et dimanche a occasionné de nouvelles inondations en Suisse.

M. Borgeaud, préfet de Lausanne, est mort samedi soir, à l'âge de 61 ans.

Le Grand Conseil de Genève a voté un subside de 6000 fr. pour les inondés de la Suisse centrale; la Société suisse des hôteliers a voté un don de 1000 fr.; la municipalité de Lugano également 500 fr.

### — Etranger —

Le nombre de morts dans la catastrophe de chemin de fer de Villepreux est porté à vingt-deux.

On mande de Menton qu'une domestique italienne a été tuée de neuf coups de couteau par son époux qui habitait l'Italie.

Samedi et dimanche, cinq personnes se sont noyées en se baignant dans le Tibre, à Rome.

Au large de Durnberry (Ecosse) un petit bateau d'excursion a chaviré. Cinq personnes de la même famille se sont noyées.

Le dirigeable-omnibus « Deutschland » a commencé son service d'excursion samedi. Il a effectué le voyage de Dusseldorf-Dortmund et retour avec 32 voyageurs.

## CANTON DE FRIBOURG

**Tir fédéral de Berne.** — La journée officielle fribourgeoise au Tir fédéral a été définitivement fixée au jeudi 28 juillet. Cette date coïncide avec le jour où notre musique de *Landwehr* fonctionne comme musique de fête.

A cette occasion, pour rehausser l'éclat de la journée, le comité cantonal des tireurs fribourgeois invite le public et les sociétés avec leurs bannières à accompagner en grand nombre la bannière cantonale à Berne. Il

semble qu'il mérite. Nous nous retirons, mademoiselle; nous reviendrons au Seullon dans un moment plus opportun.

Les gendarmes sortirent de la ferme, remontrèrent à cheval et partirent à franc étrier.

Blanche rentra dans la chambre mortuaire.

Lucile l'interrogea du regard.

« Ils sont partis, répondit la jeune fille; j'ai répondu aux questions qu'ils m'ont adressées ainsi que vous le désiriez. »

« C'est bien, dit Lucile. — Après un moment de silence : — Blanche, reprit tout à coup la jeune femme, savez-vous quelles sont les heures du passage des trains à Vesoul ? »

« Venant de Paris ? Le matin, cinq heures et huit heures ; le soir, une heure et six heures. — Si Rouvenat et mon fils sont arrivés à Vesoul ce matin à cinq heures, ils ne tarderont pas à être ici. »

« Oui, surtout si mon parrain trouve une voiture à louer à Saint-Irren. — Ils peuvent aussi passer par Gray. — Mon parrain a pris le chemin de fer à

serait à désirer que l'on vît figurer au cortège de nombreux groupes allégoriques; les personnes qui auraient l'intention d'organiser un groupe sont priées d'en faire part au comité cantonal.

**Un ballon.** — Lundi matin, vers 8 1/2 h., un ballon a passé au-dessus de Fribourg. Il venait du sud-ouest. Au bout de vingt minutes, il avait disparu vers le nord-est.

L'aérostat portait le pavillon français et était monté par deux personnes.

Il a été vu à Neuchâtel à 7 h. 30.

Le ballon français a atterri lundi, dans d'excellentes conditions, près du village de Chiètres. C'est le *Quo Vadis*, piloté par MM. André Schelcher et Th. Clarke.

Le *Quo Vadis* était parti de Paris, dimanche soir, à 5 h.

**Français en Suisse.** — Le Consulat de France à Berne fait savoir aux Français résidant dans le canton de Fribourg que ceux qui sont immatriculés depuis plus de cinq ans ont trois mois, à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, pour se faire réimmatriculer.

Les immatriculations seront dorénavant valables pour cinq ans et doivent être renouvelées à l'expiration de ce délai.

**Noyé.** — La préfecture du district du Lac a procédé dimanche matin, dans le voisinage du port de Morat, à la levée du corps d'un noyé qui paraissait avoir séjourné deux ou trois jours dans l'eau.

Renseignements pris, il s'agit d'un nommé Edouard Lergier, âgé de 70 ans et originaire de Salvagny et Morat. Lergier, qui a abandonné depuis longtemps sa famille, établie dans le canton de Vaud, avait été placé à l'asile des vieillards de Jentes. Il s'en était évadé une première fois et y avait été reconduit par la gendarmerie. Il s'échappa de nouveau mercredi soir, pour aller sans doute se jeter immédiatement au lac.

Vesoul, il est plus que probable que c'est par Vesoul qu'ils viendront. Il n'y a pas à Gray de correspondance directe pour Saint-Irren.

« Attendez, soupira Lucile. — Après le départ des gendarmes, Gertrude se sentit à peu près rassurée. Elle croyait savoir enfin la véritable raison de l'excursion nocturne du beau François. »

« Voilà, se dit-elle; voyant que le maître ne mourrait pas assez vite, il a voulu prendre son or; mais le maître ne l'a pas reconnu, on ne saura point que c'est lui... Il n'y a que moi qui pourrais dire... mais moi, je l'aime, mon beau François, il n'y a pas de danger que je le trahisse. On ne saura pas non plus comment il est entré; ce matin, tout en me levant, quand la demoiselle nous a réveillés tous, j'ai eu soin de pousser le verrou de la porte du jardin. Le maître est mort, mais il était vieux, il avait fait son temps... »

« François va hériter, à son tour il va devenir le maître à la ferme, nous nous marierons... Je serai la femme de François, on m'appellera Mme Parisel, la fermière du Seullon ! »

(A suivre.)

## GRUYÈRE

† **M. Emile Balland.** — Nous avons appris avec regret la mort survenue samedi, à Genève, de M. Emile Balland, à l'âge de 77 ans. Ce décès attristera sincèrement la population de Gruyères, puisque le défunt était le sympathique châtelain de l'antique cité comtale. Le peuple gruyérien doit à M. Balland de lui avoir conservé son patrimoine historique, embelli et enrichi au prix de grands sacrifices et de la garder pieusement pour l'avenir. Dans ce reliquaire de notre histoire, des peintres comme Corot et Bovy ont fixé des épisodes guerriers ou religieux de la vie des comtes; la science et l'amour des choses du passé, qui distinguaient M. Balland, y ont entassé une foule d'objets d'arts et de souvenirs précieux. Mais les libéralités du châtelain ne s'arrêtaient pas aux murs d'enceinte de sa propriété toujours ouverte aux visiteurs, elle s'est aussi manifestée à la cité de Gruyères par des travaux d'utilité publique et par des largesses aux sociétés locales.

Aussi bien, la population gruyérienne est-elle sincèrement attachée à la famille Balland et l'an dernier encore, à l'occasion des noces d'or que célébrait M. E. Balland, une délégation des autorités communales allait à Genève apporter au vénéré châtelain les hommages et les souhaits de la ville de Gruyères.

Les journaux genevois sont unanimes à regretter le décès de M. Balland qui tint à Genève un rang distingué, tant comme homme politique qu'industriel. Il entra au Conseil municipal de la Ville de Genève le 10 janvier 1869 et fut réélu jusqu'en 1886. Après une courte interruption, M. Balland revint en 1890 et se retira en mai 1898. En 1892, il fut élu au Conseil administratif où il s'occupa surtout des affaires financières. Il fit aussi partie de plusieurs conseils d'administration, ses avis y étant toujours écoutés avec déférence. C'était un esprit fin et très délié.

Comme industriel, il fonda l'usine modèle de la Coulouvrenière qui envoie les produits de sa fabrication horlogère dans le monde entier.

Partout où il a passé, ce très regretté citoyen laissera le souvenir d'un homme de bien, aimant sa patrie, Genève, et cet autre coin de pays, Gruyères, de toute la force de son âme.

La Gruyère perd en M. Balland un ami sincère qui nous témoigna souvent sa sympathie.

Aux familles en deuil, nous présentons nos condoléances respectueuses.

**Fête cantonale de gymnastique, Fribourg.** — Liste précédente, 162 fr.; MM. Glasson frères, imprimeurs 10 fr.; M. Ignace Peyraud 5 fr.; M. Marcel Torriani 2 fr.; M. Joseph Gremaud, mécanicien 2 fr.; M. Alph. Ulrich, sellier 2 fr.; Mlles Sœurs Gex 2 fr.; M. Auguste Barras 2 fr.; M. Louis Pasquier 5 fr.; M. Louis Blanc 5 fr.; M. Th. Stalder 1 fr.; M. J. Pasquier, ferblantier, (nature) 15 fr.; Anonyme 2 fr.; Anonyme 2 fr.;

Mlle Claire Morand (nature) 3 fr.; M. Glasson Félix, syndic, 10 fr.; M. E. Hausherr, 5 fr.; Anonyme, 5 fr.; M. Meyer, Directeur, 5 fr.; M. Chabrier, (nature); M. E. Conus, administrateur, 5 fr.; M. Fuchs, Directeur, 5 fr.; M. le Dr Allemann, 5 fr.; M. Remy, Maurice, 5 fr. — Total. 265 fr.

**En correctionnelle.** — Samedi, le tribunal de la Gruyère a condamné à trois années de détention le pick-pocket Bourlon, repris de justice, d'origine française, arrêté à la dernière foire de Bulle, au moment où il explorait les poches de sa septième victime. Bourlon a été dirigé lundi matin sur le pénitencier de Fribourg.

**A la campagne.** — L'aspect de notre campagne est bien triste. Des quantités de fourrages jonchent le sol, attendant le soleil qui depuis plusieurs jours s'obstine à se cacher derrière d'épais nuages noirs. L'herbe encore sur pied jaunit et verse, ce qui rendra pénible le travail des faucheurs. L'abondance des pluies a rafraîchi la température rendant pénible le séjour à la montagne. Dimanche soir, les sommets du Vanil-Noir et des Mortheys étaient couverts d'une légère couche de neige.

### Mots de la fin.

*Un vilain songe.*

— Mon ami, cette nuit, en songe, j'ai vu passer tous mes créanciers.

— Tous en une nuit? c'est impossible.

*Entre amis :*

— Chez nous il y a deux patrons : ma femme, numéro un, et moi, numéro deux.

— Et chez nous, il y en a dix : ma femme est le numéro un, et moi le séro.

*En tribunal :*

— Pourquoi fabriquez-vous de la fausse monnaie ?

— Parce qu'il n'y en a pas assez de bonne, monsieur le président.

Madame Emile BALLAND, Monsieur et Madame Eugène BALLAND et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles VOGT-BALLAND, Madame Jean BALLAND et son fils, Monsieur et Madame André BALLAND et leur fils, Monsieur et Madame Charles BALLAND, Madame et Monsieur F. FURET-BALLAND et leurs enfants, Monsieur Jules BOVY à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Charles BELL-BOVY, à St-Aubin, les familles CARTERET, MOLLET, FARNY-MAYOR, MARION-MAYOR, BOVY et alliées font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

## Emile BALLAND

leur mari, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé à Genève, le 25 juin 1910, dans sa 77<sup>me</sup> année.

Prière de ne pas faire de visite.

## A vendre

1 Rossignol du pays, quelques fauvettes à tête noire, 2 bouvreuils, etc., etc. S'adresser à Alph. Glasson, imprimeur, Bulle.

**On demande de bons charretiers** livreurs, forts et robustes et de bonne conduite. Bons gages. Place à l'année. S'adresser à Haasenstain et Vogler, sous H1111B.

### Fumeurs !

La soussignée informe le public de la ville et de la campagne qu'elle vient d'ouvrir un **Magasin d'articles pour fumeurs**, dans la Maison Morard, près de la Pharmacie Barras, Grand'Rue. Grand choix de cigares fins et ordinaires, cigarettes. Couronnes mortuaires.

C. Bulliard  
et Enfants Burgisser.

### A vendre

pour cause de décès, un **bâtiment neuf** comprenant magasin d'épicerie seul dans le village, téléphone, buanderie, eau à la cuisine. Grand jardin, belle vue sur les Alpes et le lac de Neuchâtel.  
S'adresser à Amédée Rossier, à Lovens (Sarine).

### On demande

une **bonne sommelière**. Inutile de se présenter sans de sérieuses références.  
S'adresser au Buffet de la Gare, Romont.

### Bons charretiers

sont demandés chez F. Baumann, voiturier, Bulle.

### On demande

un **bon domestique** sachant travailler avec les chevaux. S'adresser à Aimé Dubuis, maçon, La Tine.

### Apprenti fromager

âgé de 16 à 20 ans est demandé contre bonne rétribution, entrée fin juin.  
S'adresser à l'Agence agricole Aug. Barras, Bulle.

### Étude

**E. GAUDARD, avocat**

est transférée

près du **Café de la Fleur-de-Lys** (Bulle).

Contentieux. Recouvrements. Représentation dans les faillites. Gérances.

### ON DEMANDE

à louer pour la saison d'été 2 lits complets, six chaises, 2 casseroles moyennes de 2 litres.

S'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler sous H 1050 B.

### Faucheuse en location

avec 2 chevaux et conducteur est à la disposition des faneurs pour travail à l'heure, chez **Jos. Remy**, voiturier, Bulle.

### A louer

un **joli logement** de 3 chambres avec balcon, eau et lumière. S'adresser à la boulangerie **EICHENBERGER**, Grand'Rue.

### Jeune fille

honnête est demandée pour aider aux travaux du ménage.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

### Pour vendre ou acheter RAPIDEMENT

Domaines, Terrains, Immeubles, Villages, Hôtels, Fabriques, Fonds de Commerce, Associations, Commanditaires, Prêts Hypothécaires, etc., écrivez au

### Crédit Immobilier

1 bis, rue Dancet, Genève

Etude & visite sur place GRATUITE. Maison de confiance. Discretion. Relations très étendues en Suisse & Etranger. Solution rapide.



**Lessive Schuler**  
à base d'ammoniaque et de térébenthine.  
Rend le linge d'une éblouissante blancheur.

# Café

**fraichement torréfié** de 14 sortes différentes, depuis **80 centimes** jusqu'à **fr. 2.50** le  $\frac{1}{2}$  kilo.

Maison spéciale pour les cafés  
**„MERCURE”**

Chocolats Suisses & Denrées Coloniales

5 % de rabais en timbres-escompte.

Le café est moulu gratuitement.

## Grand choix

de Thés, Cacaos, Biscuits, Gaufrettes, Bonbons, Pâtes alimentaires, etc.

Plus de 80 succursales en Suisse.

Succursale à BULLE:

Place des Alpes, 200.

## Bocaux et bouteilles de stérilisation

SYSTÈME

**E. Schildknecht-Tobler, Saint-Gall.**

Procédé le plus simple, parfait et économique pour la conservation de fruits légumes, baies, viande, sirop, etc.,

dans le ménage.

Prospectus gratis et franco.

DEPOTS:

**A. BOCHUD, BULLE.**  
**MAURICE GRIVET, VAULRUZ**



## 13<sup>me</sup> TIR ANNUEL

de la Société fédérale des Sous-officiers  
**Section de Romont**

les 3, 4 et 5 juillet 1910.

Somme exposée: 3000 fr. en prix et primes.

### Le gourmet

la fine cuisinière, la parfaite ménagère, tous ceux qui s'y connaissent demandent

les **PATES ALIMENTAIRES**  
de **Ste-APPOLINE**

en paquets originaux, fermés à la fabrique.

Dans toutes les bonnes épiceries.

### Dans votre intérêt

demandez le catalogue illustré de la

Maison d'expédition de Chaussures

**Th. Sottas-Thalmann, Bulle.**

Bouliers forts pour ouvriers	N° 40 - 47	Fr. 8. -
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	8.80
» » » avec bouts	» » »	9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 36 - 42	6.30
» du dimanche, » hautes garnies	» » »	7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » »	» 26-29 »	fr. 4.20

Maison de confiance.

Réparations.

### Fille de cuisine

est demandée par hôtel de Bulle.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

### ON DEMANDE

une **filie honnête et active** pour aider aux travaux du ménage.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H1094B.

### ON DEMANDE

une **filie de toute confiance** pour un petit ménage en ville. S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H 1063 B. [1053]

### Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).  
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.

ENTREPRISE

DE

**Menuiserie et Charpente**

Travail prompt et soigné.

Prix modérés.

Se recommande,

**Jules FRAGNIÈRE**

rus du Moléson, Bulle.

### J'offre

Montres nickel à fr. 5, 8, 10, 15.

Montres nickel à clef à fr. 12, 15, 16,

Montres argent p<sup>r</sup> dames, à fr. 12, 15,

18, 20, 22, etc.

Montres argent p<sup>r</sup> messieurs, à fr. 15,

18, 20, 25, etc.

Montres argent, très fortes boîtes, à rem-

ontoir ou à clef, fonds sujets agricoles,

à fr. 24, 25 et 26.

Montres Or p<sup>r</sup> dames, à fr. 35, 40, 50,

80, 100, etc.

Montres Or p<sup>r</sup> messieurs, à fr. 80, 100,

150, etc.

Grand assortiment de

**MONTRES DE PRÉCISION**

Zenith, Longines, Omega.

**L. DELABAYS**

Horlogerie-Bijouterie  
**BULLE**

### Montagne.

A vendre une **bonne montagne**, chalet en parfait état, forêts. Conditions très avantageuses de paiement.

S'adresser sous H 2681 F à Haasenstein et Vogler, à Fribourg.

### A VENDRE

pour démolir et transporter.

L'Administration de l'Asile de Marsens vendrait à transporter: 1° le bâtiment provisoire de la cuisine composé de 5 pièces, charpente et couverture en très bon état; 2° le bâtiment de la buanderie, pouvant également servir pour construire des logements; 3° un ou deux lots de vieilles fenêtres.

Pour visiter ces immeubles et déposer les offres de prix s'adresser à M. l'Econome, jusqu'au 10 juillet.

Economat de Marsens, le 18 juin 1910.

L'Econome,

**F. Rey.**

### BROC

A vendre **petite maison neuve**, avec bûcher, écurie, grand jardin avec étang, eau à discrétion, grand parc, conviendrait pour aviculteur ou apiculteur, belle situation près de la fabrique Cailler, facilité de paiement.

S'adresser à Gilbert BARRAS, Broc.

### On cherche à louer

dans la Gruyère pour un mois ou deux (Juillet et août) une chambre à deux bons lits. Envoyer offres avec prix à Haasenstein et Vogler, Zurich, sous H1069Z. [1069]

### La Fabrique de chocolat

Cailler, à Broc

engage constamment de **jeunes ouvriers et ouvrières**.

S'y adresser.

### ATTENTION

Qui aurait des **écureuils** à vendre? Ecrire à Haasenstein et Vogler, à Bulle.